

## GLU ARBORICOLE

1/20

Date de création : 13/12/2018  
Date de révision : 09/09/2019  
Version : 02 / France

### SECTION I : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit	GLU ARBORICOLE
Code du produit	85849505
AMM	/

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation	Barrière contre les insectes Glu prête à l'emploi
-------------	--

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	SBM Life Science S.A.S 60, chemin des Mouilles 69130 Ecully France  +33 (0)4 37 64 32 00 (pendant les heures de travail uniquement) Email : <a href="mailto:sds@sbm-company.com">sds@sbm-company.com</a>
-------------	--

#### 1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence

ORFILA INRS Centre Antipoison	01 45 42 59 59
----------------------------------	----------------

### SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classement conformément au Règlement (CE) N°1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, et à ses amendements.

Dangers physiques :

Non classé

## GLU ARBORICOLE

2/20

Date de création : 13/12/2018  
Date de révision : 09/09/2019  
Version : 02 / France

Dangers pour la santé :

Irritation cutanée, catégorie 2 (Skin Irrit. 2)

H315 Provoque une irritation cutanée.

Sensibilisation cutanée, catégorie 1 (Skin Sens. 1)

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Dangers pour l'environnement :

Non classé

### 2.2 Éléments d'étiquetage

**Étiquetage conformément au Règlement (CE) N°1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, et à ses amendements.**

Mélange soumis à étiquetage

**Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette :**

Colophane

**Pictogrammes de danger :**



**Mentions d'avertissement :** Attention

**Mentions de danger :**

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H315 Provoque une irritation cutanée.

**Conseils de prudence :**

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection.

P261 Éviter de respirer les brouillards/vapeurs.

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

## GLU ARBORICOLE

3/20

---

Date de création : 13/12/2018  
Date de révision : 09/09/2019  
Version : 02 / France

P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.
P362 + P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P501	Eliminer le contenu/récipient dans une déchèterie ou par un organisme agréé conformément à la réglementation nationale.

### Mentions supplémentaires :

Non concerné

### Etiquetage supplémentaire :

Non concerné

### 2.3 Autres dangers

Pas d'informations disponibles.

---

## SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1 Substances

*Sans objet*

### 3.2 Mélanges

#### Nature Chimique

Glu

#### Composants dangereux

Mentions de danger conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008.

## GLU ARBORICOLE

4/20

Date de création : 13/12/2018  
Date de révision : 09/09/2019  
Version : 02 / France

Ingrédients	N° CAS / N° CE / N° Index	N° REACH / Enreg.	Classification	Danger Environnement	% (m/m)
			Règlement 1272/2008/CE		
Colophane	8050-09-7 232-475-7 /	01-2119480418- 32-	Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317	/	25,0 < x < 35,0

### Autres informations

Pour le texte complet des mentions H indiquées dans cette section, se reporter à la section 16.

## SECTION 4 : PREMIERS SECOURS

### 4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux** Se munir de l'emballage, de l'étiquette ou de la fiche de données de sécurité lorsque vous appelez un numéro d'urgence, un centre antipoison ou un médecin ou si vous allez consulter pour un traitement.
- Inhalation** Faire respirer l'air frais, garder la personne au calme. En cas de gêne persistante, consulter un médecin.
- Contact avec les yeux** Rincer immédiatement les yeux à grande eau en maintenant les paupières écartées pendant au moins 15 minutes.
- Retirer les lentilles de contact et continuer de rincer.
- Obtenir des soins médicaux si l'irritation persiste.
- Contact avec la peau** Enlever tout vêtement souillé et laver soigneusement avec de l'eau et du savon.
- En cas de manifestation allergique, consulter un médecin.
- Lorsque la zone contaminée est étendue et/ou s'il apparaît des lésions cutanées, il est nécessaire de consulter un médecin.
- Laver les vêtements avant de les réutiliser.

## GLU ARBORICOLE

5/20

---

Date de création : 13/12/2018  
Date de révision : 09/09/2019  
Version : 02 / France

**Ingestion** Appeler un médecin.  
  
Ne pas faire vomir, sauf en cas d'indication contraire par le médecin.  
  
Ne rien donner à une personne inconsciente.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Symptômes** Pas de données disponibles.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Risques** Pas de données disponibles.

**Traitement** Pas d'antidote spécifique connu.  
  
Traitement symptomatique.

---

## SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1 Moyens d'extinction

Le mélange n'est pas inflammable.

**Moyens appropriés** - Eau pulvérisée ou brouillard d'eau

**Moyens inappropriés** - Aucun

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** En cas d'incendie, une fumée noire formée de produits de combustion dangereux va se dégager.  
  
L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Ne pas respirer les fumées.

## GLU ARBORICOLE

6/20

---

Date de création : 13/12/2018  
Date de révision : 09/09/2019  
Version : 02 / France

### 5.3 Conseils aux pompiers

<b>Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu</b>	Vêtements de protection pour tout le corps, équipement complet. Appareil respiratoire autonome.
<b>Informations supplémentaires</b>	Rester en amont des flammes. Refroidir les emballages à proximité des flammes en les aspergeant d'eau. Ne pas déverser les eaux d'extinction dans l'environnement.

---

## SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

<b>Précautions pour les non-secouristes</b>	Veiller à ce que le local soit correctement ventilé. Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Evacuer la zone dangereuse et respecter les procédures d'urgence.
<b>Précautions pour les secouristes</b>	Veiller à ce que le local soit correctement ventilé. Porter un équipement de protection individuelle adéquat. Isoler la zone dangereuse et refuser l'entrée aux personnes inutiles et non protégées.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

<b>Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Eviter l'écoulement dans les égouts, les fossés, les cours d'eau et le sol.
--	---

## GLU ARBORICOLE

7/20

Date de création : 13/12/2018  
Date de révision : 09/09/2019  
Version : 02 / France

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

<b>Méthodes pour le confinement</b>	Contenir le déversement.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Utiliser un matériau absorbant non combustible (sable, diatomite, terre, vermiculite...), gratter, balayer et pelleter le produit solide. Puis le recueillir dans un récipient approprié pour élimination.  Nettoyer la zone touchée avec de l'eau additionnée de détergent (éviter l'utilisation de solvants).  Rincer la zone avec de l'eau pour enlever tout résidu.
<b>Autres conseils</b>	Ne pas laisser l'eau de lavage contaminer les sources d'eau et l'environnement.  Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

<b>Référence à d'autres rubriques</b>	Voir les mesures de protection sous les sections 8 et 13.
---------------------------------------	---

## SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

<b>Conseils pour une manipulation sans danger</b>	Eviter tout contact avec la peau et les yeux.  Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.  Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.
<b>Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion</b>	Pas de données disponibles.
<b>Mesures d'hygiène</b>	Après manipulation, bien se laver les mains avant de manger, boire ou fumer.  Les vêtements souillés doivent rester sur la zone de travail.

## GLU ARBORICOLE

8/20

---

Date de création : 13/12/2018  
Date de révision : 09/09/2019  
Version : 02 / France

Enlever et laver les vêtements contaminés avant la réutilisation.

Les personnes qui ont des antécédents de sensibilisation cutanée ne doivent en aucun cas manipuler ce mélange sans gants.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

<b>Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs</b>	Conserver le récipient bien fermé, hors de la portée des enfants. Stocker dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Stocker à l'abri du gel et des températures élevées.
<b>Précautions pour le stockage en commun</b>	Ne pas stocker de nourriture, boissons ou nourriture pour animaux dans le même local.
<b>Matériaux appropriés</b>	Stocker uniquement dans l'emballage d'origine.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

<b>Utilisation(s) finale(s) particulière(s)</b>	Glu prête à l'emploi. Se reporter à l'étiquette et aux conditions d'utilisation.
---	---

---

## SECTION 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1 Paramètres de contrôle

Les valeurs limites d'exposition ne sont pas déterminées pour le mélange.

Les composants cités en section 3.2 n'ont pas de valeurs limites d'exposition professionnelle françaises ou harmonisées.

**Autres informations :**

## GLU ARBORICOLE

9/20

Date de création : 13/12/2018  
Date de révision : 09/09/2019  
Version : 02 / France

Données pour Colophane CAS 8050-09-7 :

PNEC (Eau)	
PNEC aqua (eau douce)	1,6 µg/l
PNEC aqua (eau de mer)	160 ng/l
PNEC aqua (intermittents)	16 µg/l
PNEC (Sédiments)	
PNEC sédiments (eau douce)	7 µg/kg
PNEC sédiments (eau de mer)	700 ng/kg
PNEC (Sol)	
PNEC sol	450 ng/kg
PNEC (STP)	
PNEC station d'épuration	1 g/l
DNEL/DMEL (Travailleurs)	
Effets systémiques long terme – voie dermale :	2 131 mg/kg/jour
DNEL/DMEL (Population générale)	
Effets systémiques long terme – voie dermale :	1 065 mg/kg/jour
Effets systémiques long terme – voie orale :	1 065 mg/kg/jour

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique

**Contrôles techniques appropriés** Les douches oculaires et douches de sécurité doivent être placées à proximité des postes de travail.

#### Équipement de protection individuelle

Toutes les mesures de protection collective doivent être installées et mises en œuvre avant d'envisager de recourir aux équipements de protection individuelle.

Dans le cadre d'une manipulation normale et de l'emploi préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette. Dans les autres cas, il est recommandé d'utiliser les protections suivantes.

**Protection respiratoire** Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Ne pas respirer les aérosols.

Pas de protection obligatoire.

**Protection des mains** Il est recommandé de porter des gants imperméables conformes à la norme NF EN 374.

Ne plus utiliser les gants en cas de contamination interne du gant, de perforation ou lorsque la contamination externe ne peut être enlevée.

Se laver soigneusement les mains après manipulation.

## GLU ARBORICOLE

10/20

Date de création : 13/12/2018  
Date de révision : 09/09/2019  
Version : 02 / France

<b>Protection des yeux</b>	Eviter le contact avec les yeux.
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Eviter le contact avec la peau.  Porter des vêtements de protection standards couvrant entièrement la peau.  Enlever et laver les vêtements souillés avant réutilisation.  Toutes les parties du corps en contact avec le produit devront être soigneusement lavées.
<b>Protections thermiques</b>	Non concerné

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

<b>Contrôles pour la protection de l'environnement</b>	Tout déversement dans l'environnement doit être évité.  Ne pas contaminer les égouts, les eaux superficielles et souterraines.
--	--

## SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Pâte fluide
<b>Couleur</b>	Miel
<b>Odeur</b>	Huile de pin
<b>Seuil olfactif</b>	Non disponible
<b>pH</b>	Non concerné
<b>Point de fusion / point de congélation</b>	Non déterminé
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	150°C

## GLU ARBORICOLE

11/20

Date de création : 13/12/2018  
Date de révision : 09/09/2019  
Version : 02 / France

<b>Point éclair</b>	145°C
<b>Taux d'évaporation</b>	Non déterminé
<b>Inflammabilité (solide/gaz)</b>	Non applicable
<b>Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	Non applicable
<b>Pression de vapeur</b>	Non disponible
<b>Densité de vapeur</b>	Non disponible
<b>Densité relative</b>	Non disponible
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Insoluble
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	Non disponible
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Non disponible
<b>Température de décomposition</b>	Non disponible
<b>Viscosité dynamique</b>	Non concernée
<b>Propriétés explosives</b>	Non explosif
<b>Propriétés comburantes</b>	Le mélange n'est pas classé comme comburant.

### 9.2 Autres informations

Pas d'autres informations disponibles.

## GLU ARBORICOLE

12/20

---

Date de création : 13/12/2018  
Date de révision : 09/09/2019  
Version : 02 / France

---

### SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

#### 10.1 Réactivité

**Réactivité** Pas de données disponibles.

#### 10.2 Stabilité chimique

**Stabilité chimique** Le mélange est stable dans des conditions recommandées d'utilisation et de stockage.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses** Pas de réactions dangereuses connues dans des conditions recommandées d'utilisation.

#### 10.4 Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Eviter d'exposer à des sources de chaleur intenses.

#### 10.5 Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Tenir à l'écart des matières basiques.

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** Pas d'informations disponibles.

## GLU ARBORICOLE

13/20

Date de création : 13/12/2018  
Date de révision : 09/09/2019  
Version : 02 / France

### SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

<b>Toxicité aiguë par voie orale</b>	Pas de données disponibles.  Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité aiguë par inhalation</b>	Pas de données disponibles.  Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité aiguë par pénétration cutanée</b>	Pas de données disponibles.  Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Irritation / corrosion cutanée</b>	Le mélange peut irriter la peau.
<b>Lésions oculaires graves / irritation oculaire</b>	Pas de données disponibles.  Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Sensibilisation respiratoire</b>	Pas de données disponibles.  Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Sensibilisation cutanée</b>	Le mélange contient de la colophane, sensibilisante.

#### Evaluation de la cancérogénicité :

Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## **GLU ARBORICOLE**

14/20

---

Date de création : 13/12/2018  
Date de révision : 09/09/2019  
Version : 02 / France

### **Evaluation de la mutagénicité sur cellules germinales :**

Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Evaluation de la toxicité pour la reproduction :**

Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique / exposition répétée) :**

Exposition unique :

Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Exposition répétée :

Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Danger par aspiration :**

Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Informations supplémentaires**

Pas d'autres informations disponibles.

---

## **SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

## GLU ARBORICOLE

15/20

Date de création : 13/12/2018  
Date de révision : 09/09/2019  
Version : 02 / France

### 12.1 Toxicité

**Toxicité pour les poissons** Pas de données disponibles.

**Toxicité pour les invertébrés aquatiques** Pas de données disponibles.

**Toxicité pour les plantes aquatiques** Pas de données disponibles.

**Toxicité pour les abeilles** Pas de données disponibles.

**Toxicité pour les vers de terre** Pas de données disponibles.

**Toxicité pour les oiseaux** Pas de données disponibles.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

**Biodégradabilité** Pas de données disponibles pour le mélange.

**Koc** Pas de données disponibles.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

**Bioaccumulation** Pas de données disponibles pour le mélange.

### 12.4 Mobilité dans le sol

**Mobilité dans le sol** Pas de données disponibles pour le mélange.

## GLU ARBORICOLE

16/20

---

Date de création : 13/12/2018  
Date de révision : 09/09/2019  
Version : 02 / France

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

**Évaluation PBT et vPvB** Pas d'informations disponibles.

### 12.6 Autres effets néfastes

**Information écologique supplémentaire** Aucune autre donnée disponible. Voir l'étiquette du produit pour des instructions supplémentaires concernant les mesures de précautions pour l'environnement lors de l'application du produit.

---

## SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

**Généralités** Eviter les écoulements dans l'environnement.  
Manipuler les emballages entamés comme le produit lui-même.  
Ne pas mélanger le produit ou l'emballage avec d'autres déchets.

**Produit** Pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Le produit doit être incinéré dans une installation agréée par les autorités compétentes.

**Emballages contaminés** Vider complètement le récipient. Ne pas jeter dans les poubelles ménagères, mais éliminer l'emballage avec ou sans produit en déchèterie ou par un organisme agréé.

---

## SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Le mélange est non classé au titre du transport.

## **GLU ARBORICOLE**

17/20

Date de création : 13/12/2018  
Date de révision : 09/09/2019  
Version : 02 / France

### **ADR/RID/ADN**

14.1 Numéro ONU /  
14.2 Nom d'expédition /  
des Nations Unies  
14.3 Classe(s) de danger /  
pour le transport  
14.4 Groupe d'emballage /  
14.5 Danger pour /  
l'environnement

Cette classification n'est en principe pas valable pour le transport par bateau-citerne sur les voies navigables. Veuillez-vous adresser au fabricant pour plus d'informations.

### **IMDG**

14.1 Numéro ONU /  
14.2 Nom d'expéditions /  
des Nations Unies  
14.3 Classe(s) de danger /  
pour le transport  
14.4 Groupe d'emballage /  
14.5 Danger pour /  
l'environnement

### **IATA**

14.1 Numéro ONU /  
14.2 Nom d'expédition /  
des Nations Unies  
14.3 Classe(s) de danger /  
pour le transport  
14.4 Groupe d'emballage /  
14.5 Danger pour /  
l'environnement

### **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

S'assurer que les personnes qui assurent le transport connaissent les précautions et les manipulations à effectuer dans l'éventualité d'un accident ou d'un déversement.

## GLU ARBORICOLE

18/20

---

Date de création : 13/12/2018  
Date de révision : 09/09/2019  
Version : 02 / France

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

---

## SECTION 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

### 15.1 Réglementations/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Informations supplémentaires

**Classement ICPE** Décret 2014-285 du 3 Mars 2014 modifiant la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement :

ICPE (Circulaire UIC ref. 603 du 3 Février 2014 révisée en Octobre 2014) : non concerné

**Conformité aux annexes REACH** Les composants mentionnés en section 3.2 ne sont pas cités, en date de réalisation de la présente FDS :

- dans l'Annexe XIV du Règlement CE REACH 1907/2006 concernant la liste des substances soumises à autorisation

- dans l'Annexe XVII du Règlement CE REACH 1907/2006 concernant les restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux.

#### Dispositions particulières :

Pas d'autres données disponibles.

### 15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas exigée pour ce mélange.

## GLU ARBORICOLE

19/20

Date de création : 13/12/2018  
Date de révision : 09/09/2019  
Version : 02 / France

### SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

#### Texte des mentions de danger (phrases H) mentionnées dans les Section 2 et 3 :

H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

#### Texte des classes et des catégories de danger citées dans les Sections 2 et 3 :

Skin Irrit. 2 Irritation cutanée – Catégorie de danger 2 -  
Skin Sens. 1 Sensibilisation cutanée – Catégorie de danger 1 -

#### Abréviations et acronymes

ADI / DJA	Acceptable Daily Intake / Dose Journalière Acceptable
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieure
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
ARfD	Acute Reference Dose / Dose de Référence Aiguë
ATE/ETA	Acute Toxicity Estimate / Estimation de la Toxicité Aiguë
BCF	Bioconcentration Factor / Facteur de bioconcentration
No.-CAS	Numéro d'enregistrement des Chemical Abstracts Services (CAS)
No.-CE	Numéro d'enregistrement CE (Communauté Européenne)
CE <sub>x</sub>	Concentration d'Effet pour X%
CE <sub>bx</sub>	Concentration d'une substance produisant X % d'effet sur la biomasse algale
CE <sub>rx</sub>	Concentration d'une substance produisant X % d'effet sur la croissance algale
CLP	Classification, Labelling, Packaging regulation
CI <sub>x</sub> /IC <sub>x</sub>	Concentration d'Inhibition pour X%
CL <sub>x</sub> /LC <sub>x</sub>	Concentration Létale pour X%
Conc.	Concentration
DL <sub>x</sub> /LD <sub>x</sub>	Dose Létale pour X%
DMEL	Derived Minimal Effect Levels / Dose Dérivée d'Exposition Minimale
DNEL	Derived No Effect Level / Dose Dérivée Sans Effet
DSENO	Dose Sans Effet Observable
EC Number	EINECS and ELINCS Number
EINECS	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
ELINCS	Inventaire européen des substances chimiques notifiées
EN/NE	Norme européenne
EU/UE	Union Européenne

## GLU ARBORICOLE

20/20

Date de création : 13/12/2018  
Date de révision : 09/09/2019  
Version : 02 / France

IATA	International Air Transport Association : Réglementation IATA (Association Internationale du Transport Aérien) pour le transport aérien des marchandises dangereuses
IBC	International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk (IBC Code); Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac (Recueil IBC)
ICPE	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
IMDG	International Maritime Dangerous Goods : Code maritime international des marchandises dangereuses
Koc	Coefficient d'absorption
LOEC/LOEL	Concentration/Dose minimale avec effet observé
MARPOL	MARPOL : International Convention for the prevention of marine pollution from ships - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
NOEC/NOEL	Concentration/Dose Sans Effet Observé pour la totalité des organismes exposés. NOEC/NOEL en anglais.
N.O.S./N.S.A	Not otherwise specified / Non Spécifié par Ailleurs
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
OSHA	Agence Européenne pour la Sécurité et la Santé au Travail
PBT	Persistent, Bioaccumulative and Toxic substances / Substance persistante, bioaccumulable et toxique
PNEC	Predicted No Effect Concentration / Concentration prédite sans effet sur l'environnement
Pow	Coefficient n-octanol / eau
REACH	Enregistrement, Evaluation, Autorisation des substances chimiques
RID	Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
S.A/A.S	Substance Active
STOT	Specific Target Organ Toxicity / Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles
SVHC	Substance of Very High Concern / Substance extrêmement préoccupante
TWA	Valeur limite de moyenne d'exposition
VLEP	Valeur Limite d'Exposition Professionnelle
vPvB	Very Persistent and Very Bioaccumulative substances / substance très persistante et bioaccumulable
UN/NU	Nations Unies

### Méthodes utilisées :

La classification du mélange Glu arboricole a été définie selon les méthodes décrites dans le Règlement 1272/2008, en ce qui concerne les dangers pour l'environnement, pour la santé.

## **GLU ARBORICOLE**

21/20

---

Date de création : 13/12/2018  
Date de révision : 09/09/2019  
Version : 02 / France

### **Informations complémentaires :**

Pas d'autres données disponibles.

### **Objet de la révision :**

Il s'agit de la version 02 de ce document qui correspond à une mise à jour.

Elle répond aux exigences de l'Annexe II modifiée du Règlement REACH 1907/2006/CE et à celles du Règlement CLP 1272/2008/CE.

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.
--

### **Informations supplémentaires :**

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont conformes aux dispositions des Règlements (CE) no. 1907/2006 et (UE) no. 830/2015 et leurs amendements. Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances et sur les principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au produit concerné, à la date indiquée. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce produit et non pas comme une garantie ou une spécification qualité au niveau de ses propriétés. Les informations données satisfont aux dispositions réglementaires communautaires en vigueur. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires nationaux en vigueur.